



Année scolaire 2024-2025

Compte-rendu du Conseil d'établissement

Lundi 21 octobre à 19 h à l'école de l'Escale

PRÉSENCES

Personnel scolaire :

Mme Natalie Chouinard (directrice)
Mme Maryse DesBecquets (dir. adjointe)
Mme Brigitte Auger (enseignante)
Mme Linda Lamontagne (technicienne SDG)
Mme Mélanie Cliche (psychologue)
Mme Gersende Didier (enseignante)

Était absente :

Mme Johanne Paradis (éducatrice spécialisée)

Parents d'élèves :

Mme Yamina Zineb Benzellat
M. Christian Pageau
Mme Vanessa St-Pierre
Mme Rosyonne Rebouças
Mme Sophie-Émilie Morissette

Membre de la communauté :

Raphaël Lebailly

POINTS STATUTAIRES

1. Accueil et mot de bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'établissement

Mme Natalie Chouinard, directrice d'école, accueille les membres et souhaite la bienvenue aux nouveaux. Après présentation de tous, l'assemblée débute.

2. Présence et vérification du quorum

Après vérification du quorum, l'assemblée a lieu.

3. Nomination d'une ou d'un secrétaire

Mme Brigitte Auger se propose afin d'agir en tant que secrétaire de l'assemblée.

Mme Brigitte Auger agira en tant que secrétaire de la rencontre.

Adopté à l'unanimité : **CE-24/25-01**

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 21 octobre 2024

Il est proposé par Mme Linda Lamontagne d'adopter l'ordre du jour du 21 octobre 2024 avec les ajouts au point varia :

- Communication journées pédagogiques
- Encadrement de l'utilisation des technologies en classe
- Risques dans les jeux

ainsi qu'avec les modifications apportées dans l'ordre des points et certains articles de la L.I.P.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité : **CE-24/25-02**

5. **Choix de la présidence et de la vice-présidence**

Il est proposé par Mme Morissette que Mme Yamina Zined Benzellat agisse en tant que présidente du CÉ ce qu'elle refuse. En contrepartie, Mme Benzellat propose Mme St-Pierre à la présidence.

Mme Vanessa St-Pierre est élue à l'unanimité en tant que présidente du Conseil d'Établissement pour l'année scolaire 2024-2025 : **CE-24/25-03**

M. Christian Pageau se présente à la présidence et est élu à l'unanimité en tant que vice-président du CÉ pour l'année scolaire 2024-2025 : **CE-24/25-04**

6. **Diverses nominations**

6.1 ***Nomination du représentant au comité de parents***

Il est proposé par Mme Vanessa St-Pierre que Mme Yamina Zined Benzellat soit représentante au comité de parents.

Approuvé à l'unanimité : **CE-24/25-05**

6.2 ***Nomination du substitut au comité de parents***

Mme Sophie -Émilie Morissette se prépose comme substitut.

Approuvé à l'unanimité : **CE-24/25-06**

6.3 ***Nomination du représentant au comité EHDAA***

Mme Benzellat propose que Mme Rosyonne Rebouças agisse comme représentante au comité EHDAA.

Approuvé à l'unanimité : **CE-24/25-07**

6.4 ***Nomination du représentant de la communauté***

M. Raphaël Lebailly, président des Loisirs du Trait-Carré, se présente en tant que représentant membre de la communauté.

Approuvé à l'unanimité : **CE-24/25-08**

7. Lecture et adoption du procès-verbal du 2024-06-03.

Il est proposé par Mme Gersende Didier d'adopter le procès-verbal du 3 juin 2024 tel que présenté.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité : **CE-24/25-09**

8. Suivis des séances précédentes et de l'Assemblée générale des parents

Mme Chouinard informe les membres du CÉ que la lettre d'appui au Service de Garde a été acheminée au CA du Centre de Services Scolaire. À ce sujet, Mme Linda Lamontagne ajoute que le service de garde la Petite abeille débute l'année avec un plan d'effectif complet. Tous les groupes ont un éducateur et les ratios d'élèves sont respectés.

Mme St-Pierre demande qu'un suivi de situation soit fait à chaque CÉ à ce sujet.

La question des repas chauds au service de garde est soulevée à nouveau. Plusieurs parents sont mécontents de ne pas pouvoir fournir aux enfants dineurs des lunches à chauffer au micro-ondes. Il est suggéré par M. Pageau de réfléchir à une possibilité de les permettre quelques fois par semaine ou de trouver une autre alternative.

9. Période de questions du public

Aucun public

10. Formation obligatoire

Mme Chouinard informe les membres du CÉ qu'il existe des capsules de formation sur le WEB concernant le fonctionnement du CÉ. Elle attire l'attention des membres sur la différence importante entre l'adoption et l'approbation des sujets traités au CÉ.

11. Formulaire de dénonciation d'intérêt

Mme Chouinard présente le formulaire de dénonciation d'intérêt que les membres parents doivent remplir.

RÉSOLUTIONS

1. Modification au document « Répartition des matières 2024-2025 »

Mme Chouinard informe les membres qu'en début d'année, il manquait, aux effectifs de l'école, un enseignant de musique. Nous avons dû changer l'offre du cours de musique par de l'art dramatique pour plusieurs groupes. C'est donc dire que pour l'année scolaire 2024-2025, les élèves des groupes suivants : 1^{ère} année, 1^{ère} et 2^e année, 2^e année, 2^e et 3^e année, 5^e année, 5^e et

6^e année, 6^e année, les deux classes Archipel et les deux classes Apprentissage recevront des cours d'art dramatique au lieu du traditionnel cours de musique.

Il est proposé par Mme Sophie-Émilie Morissette d'approuver la répartition des matières 24-25.

La modification au document « Répartition des matières 2024-2025 » est approuvée à la majorité : **CE-24/25-10**

2. Règles de régie interne du Conseil d'établissement (L.I.P art. 67)

Mme Chouinard présente les règles de régie interne du CÉ. Des modifications sont apportées à l'heure de fin de la séance : 20h45. De plus, on modifie les frais de garde. Ces derniers passent à 12\$ de l'heure pour un maximum de 35\$.

Il est proposé par Mme Gersende Didier d'approuver les règles de régie interne avec les modifications.

Les règles de régie interne du CÉ sont approuvées à l'unanimité : **CE-24/25-11**

3. Calendrier des séances du Conseil d'établissement (L.I.P art. 67)

Après discussions, il nous est impossible d'approuver le calendrier des prochaines séances du CÉ. Il est donc décidé de tenir la prochaine séance le 16 décembre 2024 et à ce moment, on s'entendra sur les dates à venir en prenant soin d'ajouter une date au printemps.

Le calendrier des séances du CÉ n'est pas approuvé.

4. Activités de financement – Concentration Anglais

Mme Maryse DesBecquets présente les activités de financement pour la concentration anglais. Le 23 octobre 2024, les élèves chanteront l'hymne national lors d'un match des Rampars. Pour l'occasion, les élèves vendent des billets pour cette partie de hockey. Une partie des recettes est remise aux élèves pour le financement du voyage de fin de primaire.

Il est proposé par Mme Sophie-Émilie Morissette d'approuver cette activité de financement.

L'activité de financement pour la concentration anglais est approuvée à la majorité : **CE-24/25-12**

Le reste des campagnes de financement sera envoyé par courriel et sera approuvé via ce média. Les membres débâteront de ce sujet à la prochaine séance, le 16 décembre.

5. Budget annuel de fonctionnement du conseil (L.I.P. art. 67-108)

Mme Chouinard informe les membres que le budget annuel de fonctionnement s'élève à 250\$. Après avoir remboursé les frais de garde, s'il reste un montant, nous verrons ce que les membres veulent faire avec les sommes.

Il est proposé par Mme Yamina Zined Benzellat d'adopter le budget annuel tel que présenté.

Le budget annuel de fonctionnement du conseil est adopté à l'unanimité : **CE-24/25-13**

Il est proposé par Mme Benzellat de prolonger la séance jusqu'à 21h15.

6. Budget annuel de l'établissement (L.I.P. art. 95 et 96.24)

Mme Chouinard présente le budget de l'école. Un surplus de 22 656\$ est prévu au 17 septembre 2024.

Il est proposé par Mme Gersende Didier d'adopter le budget annuel de l'établissement.

Le budget annuel de l'établissement est adopté à l'unanimité : **CE-24/25-14**

7. Sommes protégées et dédiées (L.I.P. art. 95 et 96.24)

Mme Chouinard présente les sommes des différentes mesures.

Il est proposé par M. Christian Pageau d'approuver les sommes protégées et dédiées telles que présentées.

Les sommes protégées et dédiées sont adoptées à l'unanimité : **CE-24/25-15**

Il est 21h15, on prolonge jusqu'à 21h35.

8. Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école (L.I.P. art. 75.1)

Point reporté à la prochaine rencontre

9. Programme éducatif du service de garde (L.I.P. art. 50)

Point reporté à la prochaine rencontre

10. Normes et modalités de l'établissement (L.I.P. art. 84 et 89)

Mme Chouinard présente normes et modalités de l'établissement.

Il est proposé par Mme Benzellat d'approuver les normes et modalités.

Les normes et modalités de l'établissement sont approuvées à l'unanimité : **CE-24/25-16**

11. Sorties à l'extérieure des locaux du service de garde (L.I.P. art. 90)

Mme Chouinard présente le tableau des sorties du service de garde lors des journées pédagogiques. Elle mentionne que si les montants présentés dépassent ce qui est prévu, ces derniers sont assumés par l'école. Les membres du CÉ sont également informés qu'un groupe de 20 élèves recevront la formation « Prêts à rester seul » lors de la prochaine journée pédagogique. Les frais liés à cette formation sont assumés par l'école.

Mme Morissette soulève un questionnement quant au choix des activités proposées. On en discutera au CÉ de février.

Il est proposé par Mme Gersende Didier d'approuver les sorties du service de garde telles que présentées.

Les sorties du service de garde sont approuvées à l'unanimité : **CE-24/25-17**

12. Sorties éducatives, culturelles et sportives à l'extérieur de l'école (L.I.P. art. 90)

Mme Chouinard présente les sorties éducatives, culturelles et sportives prévues par chacun des enseignants.

Il est proposé par Mme Brigitte Auger d'approuver les sorties telles que présentées.

Les sorties éducatives, culturelles et sportives sont approuvées à la majorité : **CE-24/25-18**

Communication et suivis

13. Direction

13.1 Suivi du projet éducatif
Point qui n'a pas été discuté.

13.2 Suivi d'embellissement de la cour d'école
Point qui n'a pas été discuté.

14. Service de garde

- 14.1 Suivi des ressources humaines
Point qui a été abordé précédemment.

15. Comité de parents

Aucun suivi

16. Présidente du Conseil d'établissement

Aucun suivi

17. Varia

- 17.1 Encadrement de l'utilisation des technologies en classe
Un point à ce sujet sera ajouté à l'ordre du jour du CÉ du 16 décembre. (Mme St-Pierre)
- 17.2 Risque dans les jeux
Un point à ce sujet sera ajouté à l'ordre du jour du CÉ du 16 décembre (Mme Morissette)

18. Levée de l'assemblée 21 h 56